



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Sousse

Institut Supérieur de Finances et de Fiscalité de Sousse

Avis de manifestation d'intérêt N°07/2022/PAQ-DGSE-ISFFS

Projet : PAQ-DGSE-ISFFS

Objet : Sollicitation de manifestation d'intérêt : Formation certifiante en "International Financial Reporting Standards" (IAS/IFRS) au profit des enseignants de l'Institut Supérieur de Finances et de Fiscalité de Sousse.

Dans le cadre du Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESSE) financé en partie par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Accord de prêt n° 8590-TN), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a lancé un nouveau fonds d'innovation : le PAQ pour le Développement de la Gestion Stratégique des Etablissements (PAQ-DGSE) avec l'objectif de faciliter et d'accélérer la migration des universités publiques vers davantage d'autonomie institutionnelle, de redevabilité et de performance.

Le projet PAQ soumis par l'Institut Supérieur de Finances et de Fiscalité de Sousse (ISFFS) et intitulé "Pour un établissement intégré et productif", se donne pour ambition de renforcer les capacités de gestion pédagogique, administrative, financière et de vie universitaire.

Dans le cadre de ce projet, l'ISFFS invite, par la présente demande, les organismes de formation intéressés à manifester leur intérêt pour assurer la formation certifiante des enseignants en International Financial Reporting Standards (IAS/IFRS).

Pièces constitutives du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit contenir obligatoirement les pièces suivantes :

- Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le Directeur de l'ISFFS Mr. Houssam Bouzgarrou,
- Le document "Termes de références" dûment signé et paraphé à chaque page,
- L'agrément de l'Etat tunisien pour les activités de formation,
- Une copie de la carte d'identité fiscale de l'organisme,
- Une fiche de présentation de l'organisme de formation.
- Un Curriculum vitae du ou des formateur(s), faisant état des diplômes obtenus et retraçant les principales qualifications avec les pièces justificatives pertinentes (Diplômes, certification, expérience, attestations),
- Une liste avec signature et cachet des références récentes en missions similaires de l'organisme avec les pièces justificatives pertinentes,
- Une liste des références en missions similaires dans des établissements d'enseignement supérieur avec les pièces justificatives pertinentes,
- Une fiche descriptive du programme de formation en démontrant son adéquation avec les résultats escomptés,
- Une présentation de l'approche méthodologique à adopter pour la réalisation de l'action sous forme de tableau récapitulatif portant en détail l'intitulé de chaque module, leurs objectifs et les résultats escomptés ainsi que le nombre d'heures allouées à chacun,
- Un plan de travail : formation, évaluation post formation (examen blanc, test...), vouchers, certifications, ...

Le dossier de candidature doit parvenir par voie postale ou être déposé directement au bureau d'ordre de l'Institut Supérieur de Finances et de Fiscalité de Sousse sous plis fermés, à l'adresse ci-dessous, au nom du Directeur de l'Institut Supérieur de Finances et de Fiscalité de Sousse avec la mention suivante :

« NE PAS OUVRIR – Consultation 07/2022, Formation et certification en IFRS »
Institut Supérieur de Finances et de Fiscalité de Sousse, Rue 18 janvier 1952, 4000
Sousse, Tunisie.

La date limite pour la réception des dossiers est fixée pour le **04/07/2022**, le cachet de la poste ou du bureau d'ordre faisant foi.

Toute candidature parvenant après la date limite susmentionnée sera considérée comme nulle et non avenue.

Les soumissionnaires resteront liés par leurs candidatures durant soixante (60) jours à compter du lendemain de la date limite de réception des candidatures.